



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale du Trésor



**BRÈVES ÉCONOMIQUES**

**DU MAROC**

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

**DE RABAT**

N° 22 – du 4 mai au 19 juin 2022

## En bref

- **Compensation : 16 Md MAD supplémentaires pour couvrir la hausse des prix**
- **Première édition du « forum de la finance durable » organisé par BMCI**
- **Finances publiques : nette hausse des recettes fiscales à fin mai 2022**
- **Protection sociale : la Banque Mondiale octroie un prêt de 500 M USD en appui aux réformes**
- **Artisanat : signature de 14 conventions pour un cadre contractuel approfondi**
- **STMicroelectronics inaugure une nouvelle ligne de production de semi-conducteurs à Bouskoura**
- **Tourisme : la RAM et l'ONMT signent un accord stratégique afin d'accompagner la relance du secteur**
- **Le ministère de l'Industrie et du Commerce annonce des investissements dans la région de Marrakech Safi pour 191 M MAD**
- **Premier bilan de la campagne agricole 2021-2022 : une production céréalière en baisse de 69%**
- **les exportations d'agrumes enregistrent une hausse de 30%**

## LE CHIFFRE À RETENIR

**5,9%**

Malgré la forte hausse des prix des matières premières et les pressions que cela engendre sur les finances publiques, le gouvernement entend maîtriser le déficit budgétaire à hauteur de 5,9% du PIB sans faire appel à une loi de finances rectificative.

## Macroéconomie, commerce, finances

- **Compensation: 16 Md MAD supplémentaires pour couvrir la hausse des prix**

Face à l'inflation qui poursuit sa hausse, le gouvernement a décidé d'allouer 16 Md MAD de crédits additionnels destinés à soutenir les charges de compensation. Cette enveloppe devrait permettre de doubler la dotation initiale de 17 Md MAD fixée dans le projet de loi de finances 2022. Cette décision intervient alors que les prix des produits subventionnés sur les marchés internationaux poursuivent leur hausse (blé, gaz butane). Selon la dernière note de la Trésorerie générale du Royaume relative aux charges du Trésor, la caisse de compensation avait déjà dépensé 15,7 Md MAD à fin mai, soit un taux de réalisation de 92% par rapport à la dotation initiale.

- **Première édition du « forum de la finance durable » organisé par BMCI**

BMCI a organisé mercredi dernier à Rabat la première édition du « forum de la finance durable », avec l'objectif de mettre en avant les financements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au Maroc. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), qui participe également au financement de la transition énergétique à travers des prêts dédiés, était présente à cet événement. En 2021, plus de la moitié des investissements de la BERD étaient destinés à des projets de développement durable. Les intervenants ont souligné le potentiel du Maroc en matière d'énergie solaire et d'éolien et la

nécessité d'accompagner le Royaume dans sa transition énergétique.

- **Finances publiques: nette hausse des recettes fiscales à fin mai 2022**

Selon la dernière note relative à la situation des charges et ressource du Trésor, le déficit budgétaire s'est élevé à 14 Md MAD à fin mai 2022, contre 25 Md MAD en 2021. Cette évolution recouvre une augmentation des recettes plus importante que celle des dépenses globales. En effet, la reprise de l'activité a contribué à la bonne tenue des recettes fiscales qui ont enregistré une hausse de près de 27% (+25 Md MAD). L'IS affiche une progression particulièrement marquée de 67% pour atteindre 24,4 Md MAD, enregistrant un taux de réalisation de 47% par rapport aux prévisions de la loi de finances.

- **Protection sociale: la Banque Mondiale octroie un prêt de 500 M USD en appui aux réformes**

La Banque Mondiale a approuvé jeudi dernier un prêt de 500 M USD afin d'appuyer les réformes du gouvernement en faveur de la généralisation de la protection sociale. Composé de trois financements distincts, ce prêt vise notamment à répondre aux enjeux posés par le changement climatique et ses conséquences sur la santé publique. Le premier volet du programme consiste à étendre l'assurance maladie obligatoire, ainsi qu'à améliorer le ciblage des bénéficiaires du RAMED. Ce financement vise aussi à soutenir l'harmonisation des différents régimes de protection sociale axés sur les enfants dans un programme intégré d'allocation familiale. Enfin, le dernier volet vise à aider le gouvernement à renforcer le cadre institutionnel et de coordination pour la gestion des risques liés aux événements climatiques extrêmes, tels que la protection des agriculteurs face aux sécheresses récurrentes.

## Industries, services, agriculture

### • Artisanat : signature de 14 conventions pour un cadre contractuel approfondi

Quatorze conventions ont été signées, le 14 juin dernier, entre le ministère du Tourisme, la Maison de l'artisan et les partenaires institutionnels et professionnels. Selon la ministre du Tourisme, de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire, Fatim-Zahra Ammor, l'objectif de ces conventions est d'initier un nouveau cadre contractuel « plus complet ». Ces accords s'articulent autour de cinq axes principaux : la production, le marketing, la formation, l'accompagnement de la digitalisation et l'intégration des unités de production dans un tissu économique structuré.

### • STMicroelectronics inaugure une nouvelle ligne de production de semi-conducteurs à Bouskoura

La multinationale franco-italienne STMicroelectronics a inauguré une nouvelle ligne de production de composants électriques sur son site de Bouskoura. Cette inauguration s'inscrit dans le cadre du projet d'extension du site de l'entreprise, soutenu par un investissement de 2,4 Md MAD depuis 2020. L'élargissement de la surface de production devrait permettre d'assurer une augmentation de la capacité de production et la création de nouveaux emplois. Le directeur général de STMicroelectronics Maroc, Fabrice Gomez, a ainsi indiqué que le site de Bouskoura employait actuellement 3300 employés. Cette inauguration intervient alors que les constructeurs automobiles entament leur transition vers les véhicules électriques.

### • Tourisme : la RAM et l'ONMT signent un accord stratégique afin d'accompagner la relance du secteur

La direction de Royal Air Maroc et l'Office national marocain du tourisme (ONMT) ont signé le 9 juin un accord de partenariat afin de renforcer l'offre Maroc à l'international, en présence de la ministre du Tourisme, Fatim Zahra Amor, et de représentants de la confédération nationale du tourisme. Cet accord vise à mettre en place de nouvelles capacités aux profits des voyageurs internationaux et des MRE. Selon le directeur de la RAM, Abdelhamid Haddou, il devrait permettre « d'ouvrir de nouvelles routes et de développer de nouveaux outils communicationnels ». Cet accord intervient alors que la reprise du secteur est déjà sensible. Selon le ministère du Tourisme, les arrivées en mai 2022 ont enregistré une hausse de 11% par rapport à la même période en 2019.

### • Le Ministère de l'Industrie et du Commerce annonce des investissements dans la région de Marrakech Safi pour 191 M MAD

Le Ministre de l'Industrie et du commerce, Ryad Mezzour, a signé le 10 juin à Marrakech, quatre conventions d'investissement avec les opérateurs des secteurs agroalimentaire, textile, plasturgie et dispositifs médicaux de la région Marrakech-Safi pour un montant global de 191 M MAD. Selon le communiqué de presse publié à cette occasion, ces projets d'investissements, accompagnés par la task force souveraineté mise en place par le Ministère, devrait permettre de créer 377 emplois.

## • Premier bilan de la campagne agricole 2021-2022 : une production céréalière en baisse de 69%

Le ministère de l'Agriculture a annoncé le 13 mai 2022 que la production prévisionnelle des céréales principales (blé tendre, blé dur et orge), au titre de la campagne agricole 2021-2022 est estimée à 32 millions de quintaux, soit une baisse de 69% par rapport à la campagne record de 2020-2021. Les bonnes prévisions des performances des cultures de printemps et des filières des olives, des agrumes et des cultures maraichères, conjuguées aux mesures de soutien apporté aux éleveurs et à l'économie rurale en général dans le cadre du programme exceptionnel de réduction de l'impact du déficit pluviométrique, contribueront à combler en partie les effets de la baisse de la production des céréales d'automne et à limiter l'impact du déficit hydrique sur la croissance du secteur agricole.

## • les exportations d'agrumes enregistrent une hausse de 30%

Les exportations d'agrumes durant la campagne en cours ont atteint 711 000 tonnes, contre 549 000 tonnes la campagne précédente, soit une hausse de 30%. De même, des performances positives ont été observées aussi pour les exportations des fruits et légumes avec un volume exporté dépassant 1,5 millions de tonnes, soit une hausse de 16% par rapport à la dernière campagne.



## Indicateurs macroéconomiques – prévisions 2022

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit Courant	Déficit budgétaire	Dettes publiques
Banque Mondiale (4/22)	1,1%	4%	-	5,5%	6,2%	78,9%
FMI (4/22)	1,1%	4,4%	11,7%	6%	6,3%	77,1%
Bank Al Maghrib (6/22)	1%	5,3%	-	4,9%	6,3%	
Haut-Commissariat au Plan (1/22)	2,9%	1,8%	-	-	6,3%	78,5%

## Indicateurs conjoncturels

		1 <sup>er</sup> trimestre 2022
<b>PIB, inflation, marché du travail (HCP)</b>	Taux de croissance du PIB	+1,2%
	Valeur ajoutée agricole	-12,1%
	Taux d'inflation (g.a)	3,6%
	Taux de chômage	12,1%
<b>Compte extérieur (Office des changes)</b>	Transferts MRE (Md MAD)	22,9
	Recettes voyages (Md MAD)	9,7
	Importations (Md MAD)	165,5
	Exportations (Md MAD)	100
	Balance commerciale (Md MAD)	- 65,5

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Cécile Humbert-Bouvier  
Rédacteurs : Léo Mineur

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.